

SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA CÔTE-DE-GASPÉ QUI SE TIENDRA À L'HÔTEL DE VILLE DE GASPÉ, LE MERCREDI 10 MAI 2023 À 17 h

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 10 mai 2023 et inscription à affaires nouvelles, s'il y a lieu
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 12 avril 2023

A) Gestion financière et administrative et ressources humaines

4. Acceptation des déboursés du mois d'avril 2023
5. Adoption du rapport d'utilisation des sommes du Fonds régions et ruralité volet 3

B) Développement socioéconomique

6. État des programmes d'aide financière
7. Dossiers d'investissement
8. Fonds régions et ruralité, volet 4 – Octroi des aides financières
9. Autorisation de signature de l'Entente sectorielle de développement pour le soutien à la performance des entreprises gaspésiennes

C) Autres dossiers

10. Affaires nouvelles :
 - a)
 - b)
11. Période de questions pour le public
12. Ajournement ou levée de la séance